

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Vote européen probable des 12 et 13 décembre 2017 : 70 organisations européennes se rassemblent dans la coalition « Save the bees » pour demander une interdiction totale des néonicotinoïdes**

En décembre 2013, la Commission européenne a restreint l'utilisation de trois insecticides néonicotinoïdes très toxiques pour les abeilles, à savoir l'imidaclopride, la clothianidine et le thiaméthoxam. C'est le 4<sup>ème</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de l'interdiction partielle de ces substances et de nouvelles connaissances scientifiques confirment que ces restrictions ne vont pas assez loin. Par conséquent, **plus de 70 organisations européennes se réunissent au sein de la « Coalition Save the bees » pour demander aux décideurs de l'UE d'interdire complètement les néonicotinoïdes, de manière urgente.**

**Une proposition de la Commission européenne visant à étendre l'interdiction à toutes les cultures de plein air sera discutée du 12 au 13 décembre et les États membres pourraient être invités à voter sur cette proposition.** Le Royaume-Uni, l'Irlande et la France ont récemment indiqué qu'ils étaient favorables à une interdiction plus stricte, mais d'autres États membres n'ont pas encore fait connaître leur position.

La proposition de la Commission se fonde sur les conclusions de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) selon lesquelles les abeilles sont exposées au risque de l'utilisation des néonicotinoïdes sur toutes les cultures en plein air, et pas seulement sur les cultures florales attractives pour les abeilles. Plusieurs nouvelles études montrent également comment les néonicotinoïdes contaminent l'environnement et se retrouvent dans l'eau et les fleurs sauvages qui mettent en danger la biodiversité.

Pour Gilles Lanio, Président de l'UNAF, « *En 2016, le législateur français a décidé de l'interdiction totale des néonicotinoïdes, c'était une première mondiale fondée sur des preuves scientifiques incontestables. Aujourd'hui, les études sont encore plus nombreuses. Les États européens doivent à leur tour ouvrir les yeux sur ce désastre et les interdire totalement.* »

.../...

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Contexte :

En 1994, lorsque l'imidaclopride a été autorisée pour la première fois sur des tournesols en France, les apiculteurs français ont immédiatement constaté l'impact négatif majeur de ces produits chimiques sur la santé de leurs ruches. D'une source majeure de production de miel, les champs de tournesols sont devenus une source de déclin de l'apiculture. Cette histoire française s'est étendue à l'UE et au monde entier en raison de la propagation de l'utilisation des néonicotinoïdes.

Après 19 ans de mobilisation des apiculteurs et des associations environnementales, la Commission européenne a décidé en 2013 d'interdire l'utilisation des néonicotinoïdes sur les cultures apicoles. L'exécutif européen a également demandé aux producteurs de ces substances, Bayer et Syngenta, de fournir des données de confirmation, afin de mieux évaluer la toxicité de ces substances.

L'EFSA a évalué ces données de confirmation et publié ses évaluations en novembre 2016 : 1/ elle a ainsi confirmé que ces substances étaient hautement toxiques pour les abeilles, les bourdons et les abeilles solitaires ; 2/ elle a également confirmé qu'il subsistait des manques de données empêchant une évaluation adéquate des risques, en particulier pour les abeilles sauvages ; 3/ elle a également alerté sur l'exposition des abeilles aux néonicotinoïdes en dehors des cultures car ces insecticides se propagent rapidement dans l'environnement, contaminant les fleurs sauvages.

En outre, la science indépendante a montré que la toxicité des néonicotinoïdes va bien au-delà des abeilles mellifères : les bourdons, les abeilles sauvages et toute l'entomofaune. Un déclin spectaculaire des insectes a été récemment démontré (75% de la biomasse des insectes volants dans les zones naturelles de l'Allemagne sur 27 ans) et les auteurs l'attribuent aux pratiques agricoles intensives, y compris les utilisations de pesticides. Une récente mise à jour de l'Evaluation Mondiale Intégrée sur l'Impact des Pesticides Systémiques sur la Biodiversité et les Ecosystèmes a évalué 500 preuves scientifiques publiées depuis 2014 et confirme le risque élevé que représentent ces substances non seulement pour les insectes mais aussi pour les vertébrés et la vie sauvage en général.

Suite aux avis de l'EFSA de novembre 2016, la Commission européenne a envoyé en février 2017 un projet de règlement aux États membres de l'UE visant à interdire ces 3 néonicotinoïdes dans l'agriculture européenne avec une dérogation à leur utilisation dans les serres permanentes. Les États membres de l'UE discuteront du projet de règlement au Comité permanent sur les pesticides des 12 et 13 décembre. Lors de cette rencontre, ils pourraient être amenés à voter sur la proposition.

Plus de 70 organisations de l'UE couvrant la plus grande partie de l'Union européenne et comprenant des apiculteurs, des écologistes et des scientifiques lancent officiellement aujourd'hui la Coalition Save The Bees pour obtenir l'interdiction. La Coalition préconisera que tous les États membres votent en faveur de la proposition de la Commission européenne d'interdire toute utilisation de néonicotinoïdes pour protéger nos abeilles, y compris dans les serres, car les serres ne sont pas des systèmes fermés et n'empêchent pas les contaminations environnementales. La Coalition exigera également que tous les autres pesticides chimiques soient correctement testés pour leur impact sur les abeilles afin que tous les pesticides nuisibles aux abeilles soient interdits dans l'UE. Par conséquent, les États membres doivent approuver sans délai le document d'orientation de l'EFSA de 2013 sur les abeilles.



Paris, le 7 Décembre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Membres de la «Coalition Save the bees » :** Abella Lupa, APIADS, Apicultura de huesca, Apiscam, Apiservices, Arieco, Asociación Bee Garden, Asociación de apicultores de la Región de Murcia, Asociación Española de Apicultores, Asociación Galega de apicultura, Asociación Medioambiental Jara, Asociación RedMontañas, Asociación Reforesta, Avaaz, Baltic Environmental Forum Latvia, Bamepe, Bee Life European Beekeeping Coordination, Bijenstichting, Buglife, BUND, Campact, Confederación en Defensa de la Abeja en la Cornisa Cantábrica, Cooperativa El Brot, Division of Apiculture- Hellenic Agriculture Organisation DEMETER, Earth Thrive, Eco Hvar, ECOCITY, ecolmena, Ecologistas en Acción, Estonian Green Party, European Professional Beekeepers Association, Federação Nacional dos Apicultores de Portugal, Federation of Greek Beekeepers' Associations, Foundation for the Environment and Agriculture, Friends of the Bees Foundation, Friends of the Earth Europe, Générations Futures, Gipuzkaoko Erlezain Elkartea, Glore Mill Sustainability Centre for Biodiversity and Energy, Greenpeace, Inter-Environnement Wallonie, INLUISAL SL, Lithuanian Fund for Nature, Melazahar, NABU, Natur&mwelt, Nature & Progrès Belgique, Pesticide Action Network Europe, Pesticide Action Network UK, Pestizid Aktions-Netzwerk, proBiene, Quercus, Romapis, Salvem la Platja Llarga, Slovenian Beekeepers` Association, Slow Food, SOS polinizadores, Spanish Society of Organic Farming, Statera NGO, SumOfUs, Territorios Vivos, Umweltinstitut München, Unió de L'auradors I Ramaders, Union Nationale de l'Apiculture Française, Via Pontica Foundation, Vilde bier i Danmark, WECF France, WECF Germany, WWF España.

CONTACT PRESSE • Anne Henriot  
06 07 03 17 56 • 04 99 61 29 90 •  
anne.henriot@unaf-apiculture.info

UNAF 26, rue des Tournelles 75004 Paris • Tel. 01 48 87 47 15 • Fax 01 48 87 76 44 • www.unaf-apiculture.info